



Les océanes ATLANTIQUE

7 octobre 2025

Les Yeux sur l'Océan

Observer | Partager | Décider

Un événement France-Québec

Un événement

"Année de la Mer 2025"



Initiative de

APEEM

Association pour la promotion
éthique des énergies marines

en partenariat avec



Avec la collaboration de



BRANCHÉ SUR DEMAIN -
LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE
EN DÉBAT

Soutiens



Partenaires media



Remerciements



Le BAPE : quoi, pourquoi et comment

Dans le cadre des
Océanes Atlantique 2025

Par Sylvie Mondor

Directrice de l'expertise environnementale et du
développement durable



INFORMER



CONSULTER



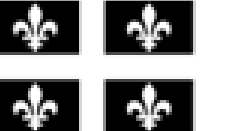
ENQUÊTER



AVISER

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

Présentation du 6 octobre 2025

Québec 

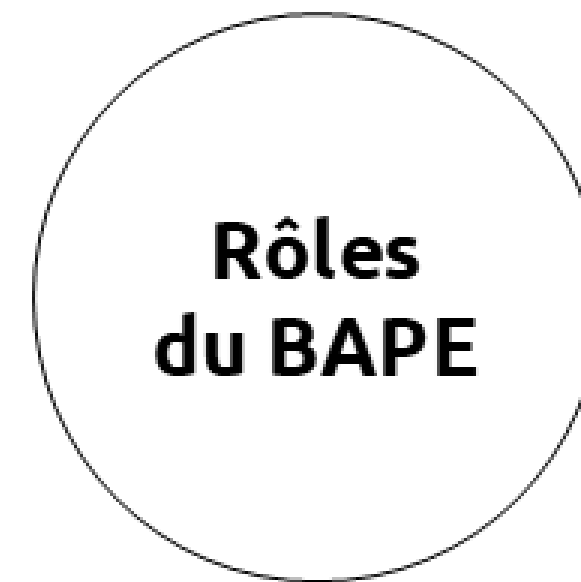


Le BAPE! Bureau d'audiences publiques sur l'environnement!!!!



Le BAPE

Le BAPE est un organisme gouvernemental dédié à la consultation publique, principalement sur des projets pouvant avoir des incidences majeures sur l'environnement. Il est neutre et impartial et a pour mission d'éclairer la prise de décision gouvernementale.



INFORMER



CONSULTER



ENQUÊTER



AVISER



Les mandats :

- ▶ En vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE)
 - Art. 31.1: mandat sur les projets assujettis à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement
 - Art. 6.3: Le mandat d'enquête général
 - Art. 95.15: Évaluation environnementale stratégique

Mandats relatifs à d'autres lois

- ▶ *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*, 2002
 - Art. 37 et ss. - Aires protégées
- ▶ *Loi sur les parcs*, 2001
 - Art. 4 – Parc national (régions naturelles ou sites à caractère exceptionnel)



Le BAPE

Neutre et indépendant :

- ▶ Relève directement du ministre
- ▶ Établit ses propres règles de fonctionnement
- ▶ Pouvoirs d'enquête et immunité des commissaires (art. 6.5 LQE + Loi sur les commissions d'enquête)
- ▶ Le président nomme les commissaires

Consultatif :

- ▶ non décisionnel
- ▶ pouvoir d'influence (publicité des rapports : art. 6.7 LQE)





Exemples de projets pour lesquels le BAPE peut obtenir un mandat du ministre

- ▶ Routes et ponts
- ▶ Centrales, lignes et postes électriques
- ▶ Éoliennes, gazoducs et oléoducs
- ▶ Gestion des matières résiduelles
- ▶ Barrages et digues
- ▶ Industries, mines
- ▶ Dragage et creusage dans un cours d'eau
- ▶ Stabilisation de berges
- ▶ Ports, quais et terminaux portuaires



Depuis janvier 2024 dans l'éolien, les commissions du BAPE ont examiné

- ▶ DN secteur Sud : 400 MW
- ▶ MU2 : 102 MW
- ▶ Pohénégamook-Picard : 350 MW
- ▶ DN Secteur Charlevoix: 400 MW
- ▶ Haute-Chaudière : 120 MW
- ▶ Madawaska : 270 MW
- ▶ Canton McNider : 122 MW
- ▶ St-Paul-de- Montminy : 196 MW
- ▶ Forêt domaniale : 180 MW

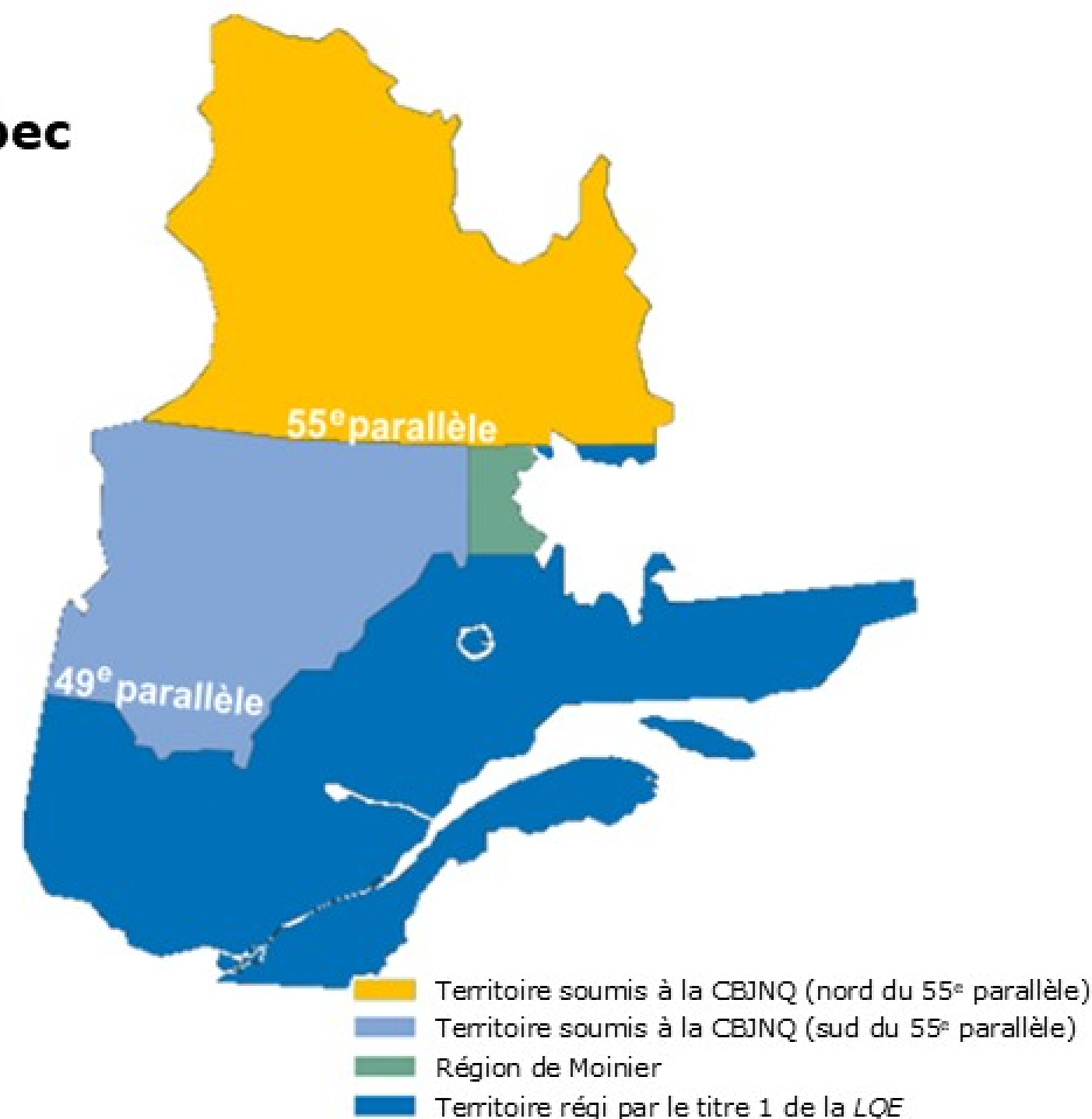


Juridiction territoriale limitée

France



Québec



Là où tout a commencé...

pleins feux
SUR L'ACTUALITÉ

MONTRÉAL, 20 OCTOBRE 1979

L'autoroute 440

Le Québec va-t-il protéger l'héritage naturel de la côte de Beauport-Beaupré?

JEAN PIERRE BONDURANT

L'impact de la construction de l'autoroute 440 sur l'environnement de la côte de Beauport-Beaupré est un sujet qui a suscité beaucoup d'intérêt. Le projet de construction de l'autoroute 440, en aval de la capitale, n'est pas exempt de controverses, surtout en ce qui concerne le type de développement que l'on veut voir se réaliser dans les zones touchées par le projet.

La réalisation de l'autoroute 440, comme on dit à Québec, est le résultat de deux mandats de développement à court et à long terme. Le premier, à court terme, est le projet de construction de l'autoroute 440, qui a été approuvé par le conseil municipal de Québec en 1975. Le second, à long terme, est le projet de développement de la côte de Beauport-Beaupré, qui a été approuvé par le conseil municipal de Québec en 1978.

Le projet de construction de l'autoroute 440, qui a été approuvé par le conseil municipal de Québec en 1975, est un projet de développement à court terme. Il s'agit d'un projet de construction d'une autoroute à quatre voies, qui permettra de relier Québec à Beauport-Beaupré. Le projet de développement de la côte de Beauport-Beaupré, qui a été approuvé par le conseil municipal de Québec en 1978, est un projet de développement à long terme. Il s'agit d'un projet de développement qui vise à protéger l'héritage naturel de la côte de Beauport-Beaupré.

Les deux projets sont liés, car la construction de l'autoroute 440 permettra de développer la côte de Beauport-Beaupré. Cependant, il y a une question de priorité. Faut-il construire l'autoroute 440 en premier, ou faut-il développer la côte de Beauport-Beaupré en premier?

Les biologistes de Québec, qui ont été consultés sur le projet de développement de la côte de Beauport-Beaupré, ont répondu que la priorité doit être donnée au développement de la côte de Beauport-Beaupré. Ils ont expliqué que la côte de Beauport-Beaupré est une zone d'habitat important pour de nombreuses espèces d'oiseaux et de plantes. Ils ont également expliqué que la construction de l'autoroute 440 pourrait détruire cet habitat.

Le conseil municipal de Québec a pris en compte les avis des biologistes et a décidé de reporter la construction de l'autoroute 440 jusqu'à ce que le développement de la côte de Beauport-Beaupré soit achevé.

Cette décision a été saluée par les biologistes de Québec, qui ont déclaré que le conseil municipal de Québec avait pris la bonne décision. Ils ont également déclaré que le développement de la côte de Beauport-Beaupré était une priorité pour la ville de Québec.

Le projet de développement de la côte de Beauport-Beaupré est un projet de développement à long terme. Il s'agit d'un projet de développement qui vise à protéger l'héritage naturel de la côte de Beauport-Beaupré. Le projet de développement de la côte de Beauport-Beaupré est un projet de développement qui vise à protéger l'héritage naturel de la côte de Beauport-Beaupré.

Le projet de développement de la côte de Beauport-Beaupré est un projet de développement à long terme. Il s'agit d'un projet de développement qui vise à protéger l'héritage naturel de la côte de Beauport-Beaupré. Le projet de développement de la côte de Beauport-Beaupré est un projet de développement qui vise à protéger l'héritage naturel de la côte de Beauport-Beaupré.



L'autoroute qui ronge le fleuve à Québec...

Le projet de construire une partie de l'autoroute Dufferin-Montmorency (440) dans le lit du Saint-Laurent, devant les sites historiques de la côte de Beauport-Beaupré, a fait les médias de l'ouest, qui envisagent avec horreur de voir l'autoroute grignoter une autoroute à quatre voies sur la rive nord et une autoroute à six voies dans le fleuve.

— page A 14

Les autoroutes qui blessent la vue et l'environnement

Québec renvoie ses plans à la planche à dessin

Le conseil municipal de Québec a renvoyé à la planche à dessin le projet de construction de l'autoroute 440, car il estime que le projet est trop agressif pour l'environnement de la côte de Beauport-Beaupré.

Le conseil municipal de Québec a pris en compte les avis des biologistes de Québec et a décidé de reporter la construction de l'autoroute 440 jusqu'à ce que le développement de la côte de Beauport-Beaupré soit achevé.

Cette décision a été saluée par les biologistes de Québec, qui ont déclaré que le conseil municipal de Québec avait pris la bonne décision. Ils ont également déclaré que le développement de la côte de Beauport-Beaupré était une priorité pour la ville de Québec.

Le projet de développement de la côte de Beauport-Beaupré est un projet de développement à long terme. Il s'agit d'un projet de développement qui vise à protéger l'héritage naturel de la côte de Beauport-Beaupré. Le projet de développement de la côte de Beauport-Beaupré est un projet de développement qui vise à protéger l'héritage naturel de la côte de Beauport-Beaupré.

Le projet de développement de la côte de Beauport-Beaupré est un projet de développement à long terme. Il s'agit d'un projet de développement qui vise à protéger l'héritage naturel de la côte de Beauport-Beaupré. Le projet de développement de la côte de Beauport-Beaupré est un projet de développement qui vise à protéger l'héritage naturel de la côte de Beauport-Beaupré.

<https://voute.bape.gouv.qc.ca/dl?id=00000073692>



Source : Magazine Découvertes



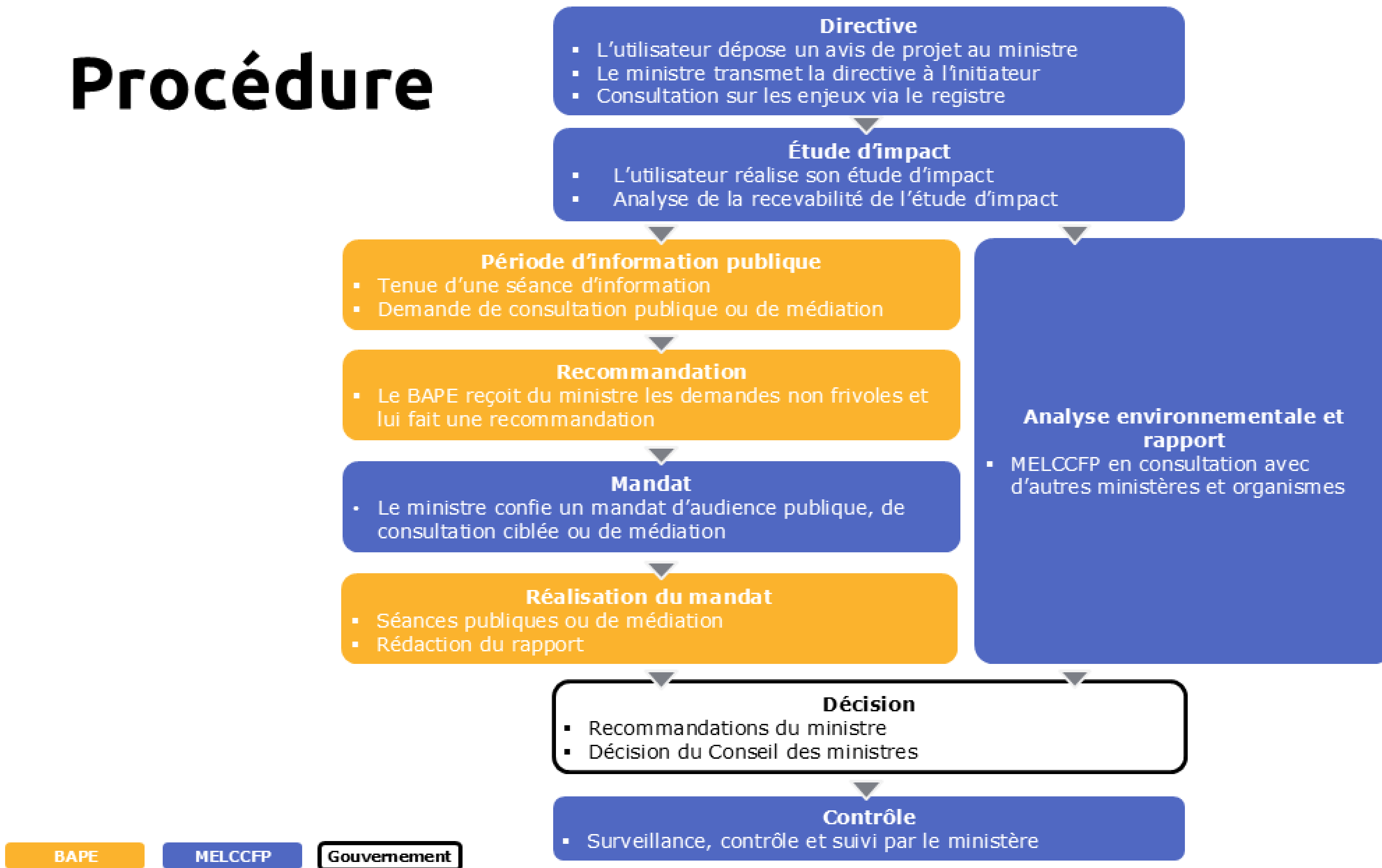
Pourquoi le BAPE a-t-il été créé?



« Nous voulons [...] que désormais le citoyen soit un agent actif et responsable de l'environnement et devienne **un partenaire indispensable dans le processus de prise de décisions** susceptibles de déboucher sur les modifications de la qualité du milieu. »

Marcel Léger, ministre délégué à l'Environnement
25 septembre 1978

Procédure



La participation publique



Rapport du BAPE

- ▶ Rédigé par l'équipe de la commission (président(e), commissaire-enquêteur(trice), analystes, conseiller(ère) en communication, agent(e) de secrétariat)
- ▶ Relu par un comité interne
- ▶ Envoyé au ministre
- ▶ Devient public 15 jours après son dépôt au ministre



Le BAPE en chiffres



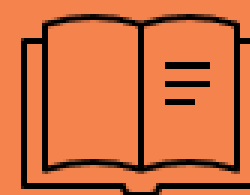
80 110
jours-mandats



près de 400
rapports



3 050
séances publiques



58 756
pages de rapports



1 125
dossiers confiés par le
ministre, **715** périodes
d'information publiques



+ de 16 000
mémoires déposés



**Avez-vous
des questions
ou des
commentaires?**





Les océanes ATLANTIQUE

Remerciements à nos partenaires

Un événement

"Année de la Mer 2025"



Initiative de



en partenariat avec



Soutiens



Avec la collaboration de



Partenaires media



Remerciements





Les océanes
ATLANTIQUE

Retrouvez-nous toutes les informations
les-océanes-atlantique.com

et sur
energiesdelamer.eu

Un événement

“Année de la Mer 2025”

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE

LA MER
COMMUN
ANNÉE DE LA MER

Initiative de

APEEM

Association pour la promotion
éthique des énergies marines

en partenariat avec

IFQM
Institut
France-Québec
Maritime

MER-VEILLE-ÉNERGIE

Avec la collaboration de

dp
DÉBAT
PUBLIC

BRANCHÉ SUR DEMAIN -
LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE
EN DÉBAT

Soutiens

Fondation
de France

Le Pouliguen

Iberdrola

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

LittOcean

Partenaires media

ÉNERGIES DE LA MER

MARINE
& Océans

Jeune
Marine

Remerciements

POLE MER
BRETAGNE ATLANTIQUE

ANEL
ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉNERGIES MARINES

UBO | IUT
Université de Bretagne Occidentale

LA CITÉ
DE LA MER
CHERBOURG



Les océanes
ATLANTIQUE

Merci à vous pour votre participation !

Un événement

“Année de la Mer 2025”

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE

LA MER
COMMUN
ANNÉE DE LA MER

Initiative de

APEEM

Association pour la promotion
éthique des énergies marines

en partenariat avec

IFQM Institut
France-Québec
Maritime

MER-VEILLE-ÉNERGIE

Avec la collaboration de

dp
DÉBAT
PUBLIC

BRANCHE SUR DEMAIN -
LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE
EN DÉBAT

Soutiens

Fondation
de France

Le
Pouliguen

Iberdrola

Cerema
CLIMAT & TERRITOIRES DE DEMAIN

LittOcean

Partenaires media

ÉNERGIES DE LA MER

MARINE
& Océans

Jeune
Marine

Remerciements

POLE MER
BRETAGNE ATLANTIQUE

ANEL
ASSOCIATION NATIONALE
DES ÉNERGIES DE LA MER

UBO | iUT
Université de Bretagne Occidentale

LA CITÉ
DE LA MER
CHERBOURG